



# ANALYSES RÉGIONALES

## ÎLE-DE-FRANCE



Comme chaque année, les analyses régionales font ressortir quelques caractéristiques de la pauvreté rencontrée dans chacune des régions françaises, ainsi que leur évolution en 2015. En dehors des départements d'outre-mer étudiés individuellement, chaque analyse régionale s'appuie sur plusieurs milliers

de situations. Si rien ne garantit la représentativité de ces échantillons, les difficultés qu'ils révèlent sont bien réelles et, pour la plupart, se retrouvent de façon récurrente d'année en année. Certaines caractéristiques correspondent d'ailleurs à des particularités démographiques ou économiques régionales.

Les éléments de conjoncture et de présentation sont issus de publications des directions régionales de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), réalisées en partenariat avec les autres acteurs des statistiques publiques. Pour chaque région, nous indiquons quelques chiffres de cadrage comparés aux moyennes métropolitaines (source : Insee). Les valeurs indiquées dans ces tableaux de présentation sont celles de 2015 ou, à défaut, les dernières publiées.

L'analyse des situations rencontrées par les équipes du Secours Catholique repose sur un ensemble d'indicateurs dont les plus importants figurent dans un second tableau qui rapproche les valeurs de ces indicateurs dans la région pour deux années, 2010 et 2015<sup>1</sup>, et les valeurs nationales. Un graphique présente en outre quelques points marquants de la région d'après les informations recueillies par le Secours Catholique. L'analyse peut être accompagnée d'exemples d'actions menées par le Secours Catholique et de propositions.

### DÉFINITIONS

**Situation de pauvreté :** personne ou famille rencontrée, soutenue, accompagnée et/ou aidée par le Secours Catholique. Le terme « situation » est à rapprocher de ce que l'Insee désigne par « ménage ». Les deux termes seront employés indifféremment dans ces analyses régionales.

**Personne de référence :** au sein de chaque ménage, personne qui se présente à l'accueil des équipes du Secours Catholique pour les couples et les ménages complexes, ou adulte unique du ménage pour les personnes isolées et les familles monoparentales.

**Revenu par unité de consommation (UC) ou niveau de vie du ménage :** revenu total (mensuel) du ménage divisé par la somme des UC le composant. Dans un ménage, le premier adulte compte pour 1 UC, les autres adultes et les enfants de plus de 14 ans (inclus) comptent pour 0,5 UC chacun et les enfants de moins de 14 ans comptent pour 0,3 UC chacun. Cette échelle d'équivalence est utilisée par l'ensemble des pays européens. Chaque individu ne correspond pas à 1 UC afin de prendre en compte les économies liées à la mutualisation au sein des ménages. Pour le distinguer du revenu total, le revenu par UC est également appelé niveau de vie du ménage.

<sup>1</sup> Nous prenons une période un peu plus longue que les autres années afin de faire ressortir les évolutions. Le nouveau découpage des régions est pris en compte dans nos calculs.

ÎLE-DE-FRANCE		
Données générales	Île-de-France	France métropolitaine
Population au 01-01-2015 en milliers*	12 074	64 277
Taux de chômage 4 <sup>e</sup> trimestre 2015	8,8 %	9,9 %
Part d'étrangers dans la population (2013)	13,2 %	6,2 %
Densité du parc social**	101,1	71,8
Niveau de vie mensuel médian (2012)	1 848 €	1 649 €
Taux de pauvreté à 60 % (2012)	15,0 %	14,3 %
Chiffres 2015 Secours Catholique		Île-de-France
Situations rencontrées		104 420
Nombre d'équipes		379
Nombre de bénévoles		7 909
Nombre de situations analysées		9 178

\* Chiffres provisoires. \*\* Nombre de logements sociaux pour 1 000 habitants au 01-01-2015.

## PRÉSENTATION<sup>1</sup>

La région Île-de-France regroupe 8 départements, 1 281 communes et 12 millions d'habitants. C'est la première région économique de France, avec un PIB qui représente 31 % de la richesse nationale, mais c'est aussi la région la plus inégalitaire. Le niveau de vie des 10 % des ménages les plus aisés est cinq fois supérieur à celui des 10 % des ménages les plus modestes. 15 % des ménages (soit 1,8 million de personnes) disposent de moins de 990 € par mois et par unité de consommation (UC). La moitié d'entre eux vit avec moins de 750 € par UC. De 2004 à 2012, la proportion des ménages pauvres en Île-de-France a augmenté deux fois plus vite qu'en France métropolitaine.

Cette pauvreté est fortement concentrée en Seine-Saint-Denis et dans le nord-est de Paris. Elle l'est également dans une partie du Val-de-Marne et certaines villes des autres départements. La situation des communes et départements les plus défavorisés se dégrade au fil du temps, le nombre de personnes touchées par la pauvreté, déjà très élevé, y augmente beaucoup plus. Il en va de même pour le nombre de demandeurs d'emploi et d'allocataires du RSA, qui progresse systématiquement beaucoup plus vite dans les dix communes les plus pauvres du département.

Dans le contexte de crise aiguë du logement social francilien, les fractures géographiques sont particulièrement marquées par une concentration des logements sociaux sur des territoires défavorisés. L'application de la loi SRU<sup>2</sup> a certes permis de faire décoller la construction de logements sociaux dans certaines communes, mais elle accuse encore du retard par rapport à l'objectif fixé, notamment dans les communes aisées.

L'Île-de-France a toujours été la première région de France en ce qui concerne le nombre d'arrivées et d'installations de migrants, et principalement de demandeurs d'asile. Si au niveau du logement et de l'hébergement, l'offre de places dans les structures d'accueil s'est sensiblement accrue en 2015, elle ne permet toujours pas de prendre en compte le nombre des demandeurs. Les femmes avec enfants sont souvent ballottées d'hôtel en hôtel et près de 20 000 enfants de la région Île-de-France vivent dans ces conditions.

Dans ce contexte, de nombreux campements et bidonvilles voient le jour. Régulièrement démantelés, ils réapparaissent dans d'autres lieux, ce qui rend presque impossible l'accompagnement des personnes par les associations.

## LES SITUATIONS RENCONTRÉES PAR LE SECOURS CATHOLIQUE EN 2015

En 2015, 104 400 situations de pauvreté ont été rencontrées par les 7 900 bénévoles du Secours Catholique en Île-de-France.

Plus de la moitié (53 %) des personnes accueillies dans les 8 départements franciliens continuent de placer la demande d'écoute, d'accueil et de conseil au premier rang de leurs attentes, loin devant la demande d'aide alimentaire qui se situe à 40 % (en recul de 3 points par rapport à 2014).

Le besoin d'aide pour les démarches administratives est en progression constante depuis quatre ans et concerne désormais 22,4 % des personnes rencontrées, soit trois fois plus qu'au niveau national des accueils du Secours Catholique.

Ce besoin est à mettre en lien avec la forte proportion de personnes de nationalité étrangère accueillies par le Secours Catholique en Île-de-France (65 % en 2015). Ces personnes sont principalement originaires d'Afrique subsaharienne (46 % des migrants accueillis).

C'est également la forte proportion de personnes de nationalité étrangère qui explique le taux de personnes ne disposant d'aucunes ressources financières : 34 % des personnes accueillies en 2015, alors qu'elles représentaient 27 % en 2010 et sont de 19 % au niveau national des accueils.

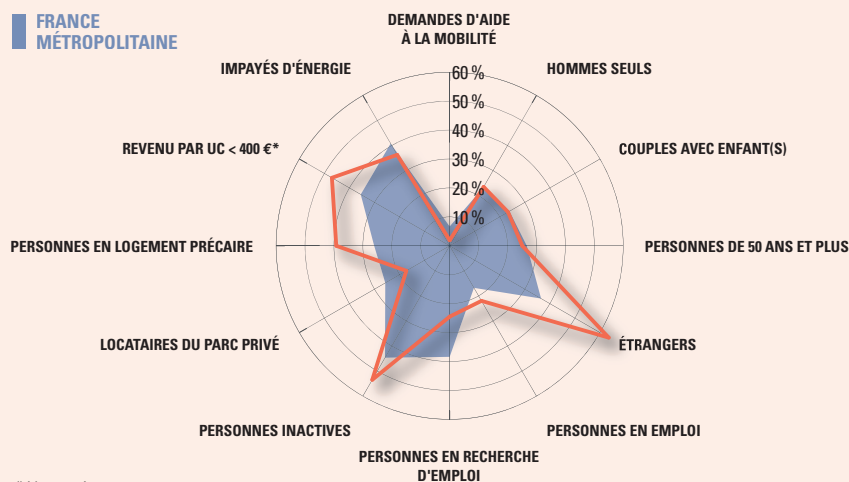
Plus de quatre ménages sur dix rencontrés en Île-de-France vivent dans des logements précaires ou sont sans logement (26 % au niveau national).

D'autre part, les besoins d'aide exprimés pour le loyer, les factures d'énergie et d'eau ont doublé entre 2010 et 2015, atteignant 13 %. Pour les ménages qui font face à des situations d'impayés, les problèmes de loyers sont prépondérants, ils s'expriment pour 60 % d'entre eux.

<sup>1</sup> [http://www.insee.fr/fr/themes/theme.asp?theme=17&sous\\_theme=5](http://www.insee.fr/fr/themes/theme.asp?theme=17&sous_theme=5)  
<http://www.insee.fr/fr/regions/>

<sup>2</sup> Loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains.

## ÎLE-DE-FRANCE

FRANCE  
MÉTROPOLITAINE

\* Y compris sans ressources.

EXEMPLES D' ACTIONS  
MENÉES PAR NOS ÉQUIPES  
EN 2015

**Enquête sur les fractures territoriales en Île-de-France<sup>3</sup>.** En 2015, le Secours Catholique a mené une importante enquête sur les fractures territoriales de la région.

Publiée en avril 2016, cette étude destinée à alerter les pouvoirs publics sur le risque majeur de déchirure du tissu social encouru par la région Île-de-France montre que sans changement radical dans la politique d'aménagement du territoire francilien, les actions de réparation menées par l'action sociale publique et associative suffiront de moins en moins à pallier des déséquilibres qui ne cessent de s'accroître. L'enquête s'accompagne de propositions par lesquelles le Secours Catholique apporte sa contribution à une réflexion et un débat qu'il est indispensable d'ouvrir sur cette question.

Ce travail est appelé à se prolonger. Une réflexion est en cours sur la création d'un observatoire régional de la précarité qui permettrait, à terme, de suivre les évolutions des fractures territoriales sur l'ensemble de l'Île-de-France, en partenariat avec de nombreuses autres associations.

**Accueil et accompagnement des migrants dans le Val-d'Oise.**

Le service d'accueil et d'accompagnement des personnes migrantes est une longue tradition dans le fonctionnement de la délégation du Val-d'Oise. L'année 2015 a connu une forte mobilisation dans ce sens à travers deux événements :

- À la suite de l'évacuation, le 2 juin 2015, de 350 migrants du squat de La Chapelle à Paris, une première réunion interassociative a eu lieu, regroupant la Ligue des droits de l'homme, La Cimade, le Secours Populaire, le CCFD-Terre Solidaire, United et le Secours Catholique. Au fil des rencontres et du travail commun, un véritable « collectif Migrants » s'est mis en place. Il est reçu le 11 juin par le préfet, avec qui s'engage alors une collaboration importante.
- Le 9 septembre, au lendemain d'une réunion avec le préfet, une centaine de réfugiés syriens et irakiens pour la plupart, en provenance d'Allemagne sont arrivés au centre de séjour situé sur la base de loisirs de Cergy-Pontoise. C'est le début d'une période d'accueil et de partage d'humanité. Le centre reçoit bientôt la visite de l'évêque, Mgr Lalanne, puis celle du président de la République. Enfin, le 15 septembre, une cinquantaine de réfugiés irakiens et syriens sont accueillis dans un hôpital de Montmorency désaffecté.

Cette action est le fruit d'une forte mobilisation de bénévoles venus spontanément des paroisses, mais également par l'intermédiaires des préfectures qui ont fait suivre les appels spontanés au Secours Catholique.

Elle a permis de créer un tissu interassociatif efficace, composé des associations du mois de juin auxquelles s'est ajoutée Première Urgence Internationale. Avec la coordination du Secours Catholique, chacune de ces associations a pris en charge un secteur d'activité et d'accompagnement selon son savoir-faire et ses missions. Le Secours Catholique a assuré un accompagnement quotidien avec présence permanente sur place, traducteurs, cours de français, sorties culturelles ou festives à Paris, aides pour les démarches administratives, sans oublier les Scouts et Guides de France de Cergy-Pontoise pour animer des jeux avec les enfants.

Cette mobilisation a bénéficié de liens forts avec l'Église, notamment avec les paroisses concernées par les lieux d'hébergement, et d'une collaboration importante entre les services de l'État et les associations.

Au terme de cette première période d'hébergement, des logements pérennes ont pu être attribués à certains réfugiés statutaires. Mais tous les migrants, dont certains arrivés avant, n'ont pu obtenir des papiers, ce qui génère un sentiment d'injustice. Depuis, d'autres migrants et réfugiés sont arrivés par vagues successives. Le Secours Catholique poursuit leur accompagnement, mais dans des conditions beaucoup plus difficiles.

<sup>3</sup> Secours Catholique, La fracture territoriale. Analyse croisée des inégalités en Île-de-France, février 2016.

ÎLE-DE-FRANCE		Île-de-France		France entière
		2010	2015	2015
<b>Principales demandes d'aide (1)</b>	Écoute, accueil, conseil	43,1 %	53,1 %	56,9 %
	Alimentation	40,5 %	40,2 %	54,8 %
	Loyer, factures d'énergie, d'eau	6,6 %	13,2 %	18,0 %
	Mobilité (voiture, transport)	2,3 %	2,0 %	6,1 %
<b>Types de ménage (2)</b>	Homme seul	25,6 %	22,4 %	23,1 %
	Femme seule	17,0 %	16,6 %	16,9 %
	Couple sans enfant	4,5 %	4,7 %	6,2 %
	Père isolé	1,9 %	2,4 %	3,7 %
	Mère isolée	28,1 %	29,9 %	26,4 %
	Couple avec enfants	22,3 %	23,9 %	23,8 %
<b>Âge de la personne de référence</b>	Moins de 25 ans	7,4 %	6,8 %	8,4 %
	De 25 à moins de 50 ans	67,8 %	67,8 %	64,9 %
	50 ans et plus	24,8 %	25,4 %	26,7 %
<b>Nationalité de la personne de référence</b>	France	41,5 %	34,7 %	63,6 %
	Union européenne	5,6 %	7,0 %	4,0 %
	Maghreb	14,8 %	15,3 %	8,7 %
	Afrique subsaharienne	26,2 %	30,2 %	11,6 %
	Europe de l'Est	3,1 %	4,6 %	8,9 %
	Autres	8,8 %	8,1 %	3,2 %
<b>Statut de la personne de référence (étrangers hors UE)</b>	Statut accordé, provisoire ou définitif	52,3 %	53,0 %	42,9 %
	Statut demandé en attente	31,1 %	25,5 %	38,6 %
	Débouté, sans papiers	16,6 %	21,4 %	18,5 %
<b>Situation face à l'emploi de la personne de référence</b>	CDI plein temps	7,8 %	6,1 %	3,9 %
	Formes particulières d'emploi (3)	14,0 %	12,0 %	11,6 %
	Formation professionnelle	1,6 %	1,4 %	1,1 %
	<b>Sous-total emploi</b>	<b>23,5 %</b>	<b>19,5 %</b>	<b>16,6 %</b>
	Chômage indemnisé ou en attente	8,7 %	9,2 %	12,3 %
	Chômage sans droits reconnus	15,9 %	18,0 %	26,3 %
	<b>Sous-total chômage</b>	<b>24,5 %</b>	<b>27,2 %</b>	<b>38,6 %</b>
	Étudiant	1,3 %	1,5 %	1,1 %
	Inaptitude santé	8,8 %	6,9 %	9,8 %
	Retraite, préretraite	5,6 %	5,3 %	5,4 %
	Au foyer, congé maternité	5,7 %	3,5 %	5,1 %
	Sans droit au travail	21,6 %	16,1 %	11,1 %
	Autre sans emploi	9,1 %	20,1 %	12,3 %
	<b>Sous-total inactivité</b>	<b>52,0 %</b>	<b>53,3 %</b>	<b>44,8 %</b>
<b>Logement ou hébergement</b>	Locataires du parc social	32,4 %	33,1 %	39,6 %
	Locataires du parc privé	17,6 %	17,0 %	25,8 %
	Autres logements stables (4)	8,8 %	7,3 %	8,7 %
	<b>Sous-total logement stable</b>	<b>58,7 %</b>	<b>57,4 %</b>	<b>74,1 %</b>
	Hébergement chez des proches	17,3 %	15,6 %	9,2 %
	Hôtels, caravanes, péniches	10,2 %	14,2 %	4,4 %
	Centre d'hébergement, squat, rue	13,9 %	12,7 %	12,3 %
	<b>Sous-total hébergement précaire</b>	<b>41,3 %</b>	<b>42,6 %</b>	<b>25,9 %</b>
<b>Types de ressources</b>	Aucunes ressources	26,9 %	33,9 %	19,5 %
	Transferts sociaux seulement	29,1 %	24,5 %	37,0 %
<b>Existence d'impayés</b>		55,8 %	46,4 %	56,9 %
<b>Revenu mensuel moyen hors ménages sans ressources (€ 2015)</b>		1 022 €	1 048 €	989 €
<b>Revenu par UC mensuel moyen hors ménages sans ressources (€ 2015)</b>		620 €	641 €	633 €
<b>Impayé médian (€ 2015)</b>		1 157 €	1 180 €	800 €

(1) Pourcentage de personnes formulant ce type de demande. (2) Hors ménages complexes. (3) CDD, temps partiel, intérim, travail saisonnier, emplois aidés, travail indépendant, travail informel.

(4) Propriétaires et habitat collectif (pensions, résidences...).